



Municipalité

Administration communale

Rue Neuve 1 - Case postale 31
1304 Cossonay
Tél. 021 863 22 00
secretariat@cossonay.ch

Aux personnes concernées

Cossonay, le 22 juin 2026/fac



RUE DES LAURELLES – INFORMATIONS – TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Vous recevez la présente en tant que propriétaire ou locataire concerné.e par les travaux de pose du revêtement définitif prévus prochainement à la rue des Laurelles.

Aussi, conformément aux indications figurant sur le plan au verso, nous vous informons qu'une première étape se fera le **mercredi 8 juillet 2026**. Ce jour-là, **vous pourrez tout de même accéder aux parkings des Laurelles 1, 3 et 5 depuis la route de Morges, ainsi qu'au parking des Laurelles 7-9, au petit parking en grave du collège des Chavannes et au parking de l'administration communale depuis la Rue Neuve.**

En revanche, **la circulation sera totalement interdite du mardi 21 juillet à 6h jusqu'au mercredi 22 juillet à 20h. Les parkings précités ne seront donc pas accessibles pendant cette période.** Nous vous prions dès lors d'anticiper et de déplacer vos véhicules au préalable. Les personnes qui le désirent peuvent venir chercher un macaron au Greffe municipal, permettant de stationner sur le parking du Pré-aux-Moines ou celui de la piscine des Chavannes ces jours-là.

Nous vous prions de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera mise en place et vous remercions de votre compréhension.

LA MUNICIPALITE

PLAN DE SIGNALISATION

- Tapis, noir: 120 m2 -> 1 jour // mercredi **08.07 de 6:00 à 20:00**
- Tapis, couleur : 500 m2 -> 2 jour // mardi et mercredi **21.07 de 6:00 au 22.07 à 20:00**



08.07 6:00 à 20:00 – Accès à la rue des Laurelles impossible, excepté pour les parkings de l'administration et du collège depuis la rue Neuve, ainsi que pour les parkings Laurelles 1, 3 et 5 depuis la Route de Morges.

21.07 6:00 au 22.07 20:00 – Accès impossible depuis la rue Neuve, panneau « Interdit à 200 m » à l'entrée de la rue.
- Déviation par le chemin du Passoir et la Route d'Aubonne.
- Attention : aucun véhicule ne devra être laissé dans les parkings de l'administration, du collège ou dans les deux parkings souterrains, y compris sur toutes les places de stationnement le long de la rue des Laurelles, car elles seront bloquées pour la journée.

Parking administration
08.07 : accès possible depuis la rue Neuve.
21-22.07 : accès impossible.

Migros Denner etc..
08.07 : accès possible depuis la rue Neuve.
21-22.07 : accès impossible. marche arrière depuis Rue des Chavannes

Excepté l'accès au parking Laurelles 1, 3 et 5 uniquement pour le 08.07.



Excepté l'accès au parking Laurelles 1, 3 et 5 uniquement pour le 08.07.



Parking du collège
08.07 : accès possible depuis la rue Neuve.
21-22.07 : accès impossible.



Excepté l'accès au parking sous terrain et administration uniquement pour le 08.07.

Disposer à l'entrée de la rue Neuve



A 200 m, accès rue des Laurelles et raccord sur la rue des Chavannes impossible.

Excepté l'accès au parking Laurelles 1, 3 et 5 uniquement pour le 08.07.

